



Mairie de Gosné
Place du Calvaire
35140 GOSNÉ

Tél. 02 99 66 32 08
Email : mairie@gosne.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

**JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022
à la Mairie - salle du Conseil Municipal
à 20H15**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Projet Alimentaire Territorial de Liffré-Cormier Communauté
- Tarif de la salle des associations le 31 décembre
- Droit de préemption urbain – 5 rue de Ballyheigue
- Budget communal – décision modificative n°4
- Modification de la durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif principal 2^e classe
- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – habilitation au Centre de Gestion 35
- ALSH périscolaire – bonus territoire CTG de la CAF d'Ille-et-Vilaine : approbation
- Estimation par le service des Domaines d'un bâtiment public
- Divers

Fait en Mairie, le 08 décembre 2022

Le Maire,
Jean DUPIRE.

